

sujet droit constit L1 S1 nanterre

Par **rainett**, le **24/01/2008** à **19:29**

bonjour , j'ai eu cette après mon partiel de droit constit , voici le sujet et mon plan:

LA IV^e REPUBLIQUE

comment s'est organisé le pouvoir entre 1946 et 1958 en France ?

I / nature institutionnelle de la IV^e

A- un exécutif affaibli

- * président de la rep
- * président du conseil

B- un bicaméralisme inégalitaire

- * prédominance de l'assemblée nationale sur le conseil de la rep
- * l'organisation du parlement

II / la réalité de la pratique sous la IV^e

A- instabilité gouvernementale

- * gouvernement de compromis
- * un " régime d'assemblée "

B- les relations entre l'exécutif et le législatif

- * parlementarisme moniste
- * '(j'ai pas eu le temps de finir ...) twink

qu'est ce que vous en pensez ??

Par **Thibault**, le **24/01/2008** à **23:07**

J'aborde tout juste cette partie là du programme, mais par "connaissance" personnelle, je pense que j'aurais inversé les A et B de ton II.

L'intitulé de ton sujet est lequel: la 4^e république, ou comment s'est organisé le pouvoir entre 1946 et 1958 en France ?

Pouvons-nous avoir ta problématique, s'il te plaît?

Par **rainett**, le **25/01/2008** à **15:19**

le sujet c la IV^e république

Par **Ben Wawe**, le **26/01/2008** à **13:36**

J'aurais aussi inversé les A et B du II car c'est plus logique : l'instabilité gouvernementale découle des relations exécutif/législatif, et le problème c'est qu'il y a alors risque de répétition. Ton plan est, au fond, théorie/pratique, et peut-être aurais-tu dû parler, si tu ne l'as pas fait, des moyens théoriques de l'exécutif envers le législatif et leur traitement dans la pratique, puis de l'instabilité qui en a découlé.

Je n'ai plus vraiment le cours en tête, mais il me semble bien qu'il y avait matière à comparer le texte et la pratique, en montrant combien le texte aurait pu être bon et combien il a été vicié par la pratique et l'hyperpuissance du législatif. J'espère pour toi que c'est ce que tu as fait.